

SANNOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS - N°239 - NOVEMBRE 2017

mag

SANTÉ +

STOP À LA DISCRIMINATION !

DU LUNDI 13 AU DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017



PROGRAMME DISPONIBLE EN MAIRIE

**QUARTIER DU MOULIN :
RÉHABILITATION DE DEUX RÉSIDENCES**



LE MOULIN À CAFÉ

Restaurant
Brasserie

Ouvert du mardi au jeudi de 7h30 à 20h30
et du vendredi au samedi de 7h30 à 23h30

64 boulevard Charles de Gaulle
95110 SANNOIS - 01 34 11 98 75



AGENCE
DU

COLISEE

VENTES & LOCATIONS

Ventes - locations immobilières

"Vous voulez vendre votre bien?
Nous vous offrons une estimation dans la journée"

Contactez-nous !!



Agence du Colisée

2 rue de Stalingrad 95110 SANNOIS

Tél : 01 39 82 63 14 - a@agencecolisee.fr

www.agencecolisee.fr

ALLO BIGO



01 77 02 17 62

REPARATION - VENTE

10 ANS D'EXPERIENCE

RÉPARATION - VENTE
Smartphone & Tablette

HAUT DE BOUTIQUEMENT
à partir de 19,90€

REPARATION
CABLE

SMARTPHONE
DÉBLOCADE OFFICIEL
TOUT OPERATEUR

SERVICE EXPRESS
30 MIN

Facebook icon, Snapchat icon

HYPER DISCOUNT

ALIMENTATION GÉNÉRALE
PRODUITS EXOTIQUES



Tél. 01 39 47 38 79
166 boulevard Gambetta
95110 SANNOIS

Ouverture du magasin du mardi au dimanche
de 9h30 à 20h

veran nove

Vérandas



VOTRE SHOW ROOM VERANDAS
ET EXTENSIONS BOIS



Au rond-point du champ de course d'Enghien
à côté de la station BP

59, avenue Kellermann
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 34 12 48 99 - www.veran-nove.fr



Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens,

Vivre sous nos latitudes entraîne une gestion particulière du temps qui passe. L'éternel cycle des saisons rythme nos vies, avec en filigrane, tout ce qui construit et élabore nos projets.

Projets de vie, projets culturels, ambitions sportives, parcours scolaires ou universitaires, tous ces cheminements épousent très souvent la lente marche des saisons.

Et si durant l'automne et l'hiver, nos activités ralentissent pour sembler se figer, c'est pour mieux préparer les réussites du printemps et de l'été.

Un ancien Président, particulièrement inspiré par ses promenades sylvestres, se plaisait souvent à prononcer cette phrase sibylline : « Il faut donner du temps au temps... »

Lui savait que ses pas foulant bruyamment le tapis des feuilles mortes préparaient l'humus qui fortifierait chênes et châtaigniers.

La forêt endormie, sous son regard averti, se préparait à la vie.

Notre commune n'échappe pas à cette règle immuable ; celle qui permet aux éléments de trouver leur juste place au juste moment.

Les projets naissent d'une longue maturation et ne trouvent leur aboutissement qu'à la condition d'avoir mis en place, patiemment et sagement, les différentes étapes qui conduisent à la réussite.

C'est la philosophie de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire.

Et, après trois années d'action au service des Sannoisiennes et Sannoisiens, les jalons qui marquent notre chemin apparaissent très clairement.

Les deux premières années nous ont permis d'assainir les finances de la commune, sans recourir à l'augmentation des impôts locaux.

Sortie des emprunts structurés, dits à juste titre, toxiques. Résolution du contentieux de la cuisine centrale ; aujourd'hui, le bâtiment est propriété de la commune et le budget 2018 sera le dernier qui verra une ligne budgétaire consacrée à la fin de ce contentieux. Gestion drastique des frais destinés au cabinet du maire.

Suppression de nombreuses voitures de fonction. Suppression des logements de fonction. Tout cela et bien d'autres choses, nous l'avons réalisé grâce aux efforts de nos agents et à ceux des Sannoisiens.

La troisième année a été celle de l'élaboration du PLU. Ce document, c'est la clef du SANNOIS de demain : une ville dynamique, prospère, ambitieuse qui offrira à tous ses concitoyens les services et l'environnement nécessaires à l'épanouissement de leur bonheur personnel.

Dans le même temps, des investissements de grande envergure ont été décidés : bâtiments périscolaires et agrandissement du restaurant scolaire à l'école Pasteur, agrandissement de l'école Gambetta, nouveau restaurant scolaire, recréation de l'école maternelle et aménagement d'un nouvel accueil de loisirs mixte, toujours à Gambetta, réaménagement du stade Coutif et bien sûr, c'est essentiel, un effort particulier sur notre voirie...

Alors, Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens, quand sous vos pas, vous entendrez craquer les feuilles sèches de l'automne, songez qu'elles sont la promesse de notre printemps commun.

Bien cordialement à vous,

Bernard Jamet
Maire de Sannois

SANNOIS MAG Magazine municipal de la ville de Sannois

Mairie de Sannois • BP 60088 • 95111 Sannois
TÉL. : 01 39 98 20 00 • www.ville-sannois.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Jamet

4 RETOUR EN IMAGES

6 MA VILLE

Vie des Quartiers

- Visite de quartier Bel air/Moulin
- Ayez le geste vert
- Réhabilitation de résidences
- Commerce et vie de quartier
- Fleurissement ville

Info locale

- Pacs : désormais en mairie
- Accueil Biffin collecteurs

Solidarité

- Téléthon
- Retour sur la Semaine bleue

Jeunesse

- Fête du jeu : le 26 novembre
- Succès de l'opération chantier trocs

Cadre de vie

- Les travaux de voirie dans la ville

14 DOSSIER

SANTÉ : UNE SEMAINE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Programme des animations
- Rencontre avec M. Emidio Correia, directeur de l'ESAT

17 CULTURE & LOISIRS

- Ouverture de la saison culturelle
- Les événements culturels de la Ville
- Vernissage du Salon d'automne
- L'EMB fête ses 25 ans !
- Programmation du mois

20 SPORTS

- Résultats 38^e édition des Foulées de Cyrano

21 TRIBUNES LIBRES

22 VOS RENDEZ-VOUS

RÉDACTEUR EN CHEF : Richard Malvasio
RÉDACTRICE : Lamia Mustafa
CONCEPTION / RÉALISATION : L'Atelier Rouge
IMPRESSION : RPS Repro
PHOTOS COUVERTURE : © Ville de Sannois

Remise des médailles d'honneur du travail aux administrés sannoisiens, en présence de Monsieur le Maire Bernard Jamet, et de ses adjoints Christian Biessy, Célia Jacquet-Fournier, Daniel Vaudatin, et Claude Williot.



Vernissage de l'exposition « Transitions » - Alain Bazard

Le vernissage très attendu au musée Utrillo-Valadon, de l'exposition d'Alain Bazard intitulée « Transitions », en présence de Monsieur le Maire Bernard Jamet et de son adjointe chargée des Affaires Culturelles, Véronique Beltran Prats. Une exposition teintée d'un réalisme frappant et d'un humanisme touchant, que vous pouvez admirer jusqu'au 17 décembre prochain au musée de la Ville, place du Général Leclerc.



Remise des diplômes de secourisme PSC1 aux élus

Les élus ayant participé à la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1), ont reçu leur diplôme validant cette formation durant laquelle ils ont été initiés aux bonnes réactions à avoir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Cette formation a été dispensée par les pompiers de Sannois, qui ont remis les diplômes aux élus lors d'une cérémonie officielle organisée à la Mairie.



Cérémonie d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives, le 25 septembre dernier, au monument aux morts.



Salon de la gastronomie

La Ville de Sannois a organisé le Salon de la gastronomie sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Des producteurs venus de toute la France ont proposé leurs produits de qualité durant trois jours, pour le plus grand plaisir des Sannoisiens. L'ouverture du salon s'est faite en présence notamment de Monsieur le Maire Bernard Jamet et de son adjoint en charge du commerce de proximité Daniel Vaudatin.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Visite des quartiers Bel air-Moulin

Dans le cadre des quatre visites de quartiers prévues, Monsieur le Maire Bernard Jamet, ses élus et des agents municipaux, ont effectué la dernière de cette série de visites, avec les quartiers Bel air-Moulin. Toujours avec les objectifs de dialogue avec la population sur les

projets de la Ville, mais également sur les problèmes rencontrés dans ces quartiers, le Maire et son équipe ont réussi à diffuser les intentions municipales, écouter les administrés et partager une vision sannoisienne commune qui sert l'intérêt général.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ayez le geste vert avec les bornes textiles !

La Ville a installé des bornes textiles sur l'ensemble du territoire sannoisien en 2015, permettant de se débarrasser de leurs textiles, linge de maison, et chaussures, et de leur donner une seconde vie. Depuis le début de l'année, c'est plus de 56 tonnes qui ont été collectées et qui seront recyclées ou réemployées. Un chiffre qui ne fait que croître depuis deux ans, et ce sont plus de 72 tonnes qui seront collectées en cette fin d'année 2017. Ce geste éco-citoyen permet d'alléger le bac d'ordures ménagères, et dans un autre registre de créer des emplois solidaires dans cette filière.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de mettre vos textiles dans des sacs fermés (20 litres maximum) et de les glisser à l'intérieur des bornes textiles. Surtout, ne pas les déposer au pied des bornes. Si une borne est pleine,

rendez-vous à la borne la plus proche (voir l'emplacement des bornes ci-contre). Notons que les bornes possèdent 2 ouvertures, soit 2 sens pour déposer ses sacs de vêtements, les trappes sont accessibles à tous, et notamment aux personnes à mobilité réduite.

QUELQUES CONSIGNES

- Bien fermer vos sacs
- Les vêtements comme le linge doivent être propres et secs
- Attacher les chaussures par paires

QUELQUES CHIFFRES

- **60 % sont réemployés** sous la forme de vente en boutiques de seconde main
- **29 % sont recyclés** : 8 % deviennent des chiffons d'essuyage industriel et 21 % sont destinés à l'isolation thermique, et au rembourrage
- **11 % sont incinérés** contre 100 % avec une collecte d'ordure ménagère



EMPLACEMENT DES BORNES

- 20, boulevard Maurice Berteaux - Ecoles Pasteur
- 52, boulevard Charles de Gaulle - Marché Cyrano
- Place Salvadore Allende - Gare de Sannois
- Rue Jean Mermoz - Ecole Belle Etoile
- Allée de la Tour Blondel - MLA
- 53-55 rue du Poirier Baron
- 1-4 mail Madame de Sevigné
- Rue Marcel Pagnol
- Rue de Cernay angle Magendie
- 156 boulevard Gambetta
- Chemin de la Tour du Mail
- Angle rue des Vignerons et avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
- Angle rue Pierre Loti et allée Boileau - Ecole Alphonse Daudet
- Rue de la Parabole - Rond-Point du Chêne
- Angle rue du Lieutenant Keiser et rue Suzanne Valadon
- Angle rue de l'Eglise et rue du 8 mai 1945
- Angle rue Emile Lesacq et rue de l'Agriculture
- Angle rue de Soisy et rue de Saint Gratien
- Rue de la Horionne - Cimetière
- 88 rue du Poirier Baron - Musée de la Boxe
- Angle Boulevard Gambetta et rue Gaston Ramond
- 53-55 rue du Lieutenant Keiser - Stade Auguste Delaune

Réhabilitation des résidences Sannois Moulin et Jacques Desforges

Le mercredi 4 octobre 2017, Monsieur le Maire et ses adjoints, Monsieur Virard, Madame Capblanc-Sakr et Monsieur Williot se sont déplacés dans les résidences Sannois Moulin et Jacques Desforges à la rencontre du bailleur social du quartier : l'Immobilière du Moulin Vert. Son directeur général, Monsieur GRANDCLERC, a présenté aux élus l'avancée du grand chantier de réhabilitation en cours (287 logements) qui se déroule en trois phases. La fin des travaux de la première phase relatifs aux bâtiments de la rue Jacques Desforges étant imminente, les élus ont pu constater la rénovation importante des façades, les nouvelles menuiseries, et également visiter la nouvelle chaufferie. Ces travaux vont concourir à l'amélioration du confort des habitants. Les phases suivantes concerneront les bâtiments situés

rue Albert Camus et Michel Goudechaux, puis ceux de la rue Maurice Bertrand, permettant ainsi au quartier d'opérer une métamorphose.

D'autre part, l'opération de création de 117 logements neufs, menée par l'Immobilière du Moulin Vert et le promoteur immobilier Arcade, est toujours en cours. Elle visera notamment à fournir en rez-de-chaussée des futurs immeubles, une offre commerciale aux habitants.

À l'occasion de cette visite, Monsieur le Maire a rappelé l'importance que donne la municipalité au désenclavement de ce quartier au sein de la ville de Sannois, à la fois à travers ces projets, mais également par le souhait affirmé d'un renforcement des lignes de bus reliant ce secteur aux gares environnantes.



Commerce et vie de quartier

- Nouveau commerce au Centre Commercial Carrefour, avec l'ouverture de la **boutique CHOUCHOU-LOULOU**, vêtements pour enfants, puériculture.
À noter le changement de propriétaire de la boucherie situé à côté du Centre Cyrano, qui se nomme désormais « **La bonne viande** ».
- **Sur le marché** : animation musicale et dégustation du Beaujolais Nouveau le jeudi 16 et le dimanche 19 novembre.
- **Guinguette du Beaujolais Nouveau** : jeudi 16 novembre - Quant au dimanche 19 novembre : surprise! Centre Cyrano – 20 h à 2 h du matin – repas avec orchestre et danseuses – **Réservation obligatoire au 06 71 60 81 10**

Fleurissement ville : la remise des prix

La remise des prix du fleurissement ville s'est tenue à la Mairie en présence du Monsieur le Maire Bernard Jamet, des maires-adjoints Laurence Trouzier-Evêque, Daniel Vaudatin, Claude Williot, et des conseillers municipaux Nathalie Capblanc-Sakr, Frédéric Purgal et Evelyne Fauconnier.

VOICI LA LISTE DES 1^{ER} POUR CHAQUE CATÉGORIE :

CATÉGORIE MAISON AVEC JARDIN :

1^{er} : LANDOIS Guy – 4 rue Froiture HARMAND

CATÉGORIE FENÊTRE ET BALCON :

1^{er} : ROBYN Marc – 1 allée Pascal

CATÉGORIE BALCON OU TERRASSE :

1^{er} : N'GUYEN – résidence Utrillo – 11 rue Henry Dumont

CATÉGORIE POTAGER :

1^{er} : DEWITTE Michel – jardin 3 chemin des Conches

CATÉGORIE ETABLISSEMENT PUBLIC :

1^{er} : Résidence Utrillo – 11 rue Henry Dumont

CATÉGORIE IMMEUBLE COLLECTIF :

1^{er} : Résidence Boïeldieu – jardin 16 rue des Piretins- Mesdames Parmentier et Vidal



Pacs : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) s'effectuera à compter du 1^{er} novembre à la mairie, et non au Tribunal d'instance.

Le passage du Pacs en mairie est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

RAPPEL :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention.

Ils doivent ensuite la faire enregistrer :

- soit à la mairie compétente (lieu de leur résidence commune)
- soit par un notaire.

PIÈCES À FOURNIR :

- **Convention de Pacs** (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726-01)
- **Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité** (Pacs) formulaire cerfa n° 15725-01 comportant les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance
- **Pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie)
- **Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)** de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger
- **Si vous êtes veuf (ve) ou divorcé(e) :** Fournir également le livret de famille correspondant à l'ancienne union portant mention du décès ou du divorce (original + 1 photocopie) Ou copie intégrale de l'acte de décès de l'ex-époux.
- **Pour les partenaires de nationalité étrangère :** certificat de coutume et de célibat délivré par le consulat et attestation de non pacs de moins de 3 mois délivrée par le service central d'état civil de NANTES - répertoire civil (cerfa n° 12819-04 sur service public.fr)



LA DÉMARCHE :

L'enregistrement des déclarations conjointes de PACS s'effectue uniquement sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi.

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble.

Au préalable, les partenaires doivent avoir déposé leur dossier complet au moins 10 jours avant la date du rendez-vous. Ce dépôt s'effectue sur place auprès du service population ou par courrier.

OÙ S'ADRESSER

Sur place :

Service Population

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi : de 8 h 30 à 11 h 30

Par correspondance :

Mairie de Sannois - BP 60088 - Place du Général Leclerc
95111 Sannois cedex

En ligne

Site Internet : www.ville-sannois.fr

ou population@sannois.org

Téléphone

01 39 98 20 90 / 01 39 98 20 00

Accueil biffins collecteurs

Bilan de la collecte des canettes sur les 9 premiers mois de l'année : 2 020 kilos soit environ 250 000 canettes. Pour les bouchons, sur la même période de l'année, 2 tonnes 996 ont été collectés.

Les bouchons sont mis dans des sacs sont ensuite pesés et déposés à

Argenteuil à l'Association U.B.U.E. Lorsque 10 tonnes sont triées la Société Muller Partner assure l'enlèvement et verse à U.B.U.E., une aide aux personnes handicapées : 300 euros la tonne.

Accueil Biffins Collecteurs :

5 rue des Saules Bridault 95110 Sannois



TÉLÉTHON

« Une année pour 30 heures » : le programme des animations

Le Téléthon aura lieu cette année les 8 et 9 décembre prochains, et l'association sannoisienne « Une année pour 30 heures » propose de nombreuses animations en amont et pendant ce rendez-vous national, que nous vous présentons :

DIMANCHE 19 NOVEMBRE :

en partenariat avec l'association ABC, le Téléthon vous attend sur le marché de Sannois autour de sa grande fresque de bouchons.

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE :

À partir de 19 h 30 : dîner spectacle à Cyrano.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2017 :

un grand tirage aura lieu au gymnase J.C. Bouttier où se tiendra le Village Téléthon. L'équipe du Téléthon de Sannois organise une grande tombola à partir de début novembre. Les coupons à 2 € seront mis en vente chez de nombreux commerçants et associations de la ville (liste des partenaires disponible sur la page Facebook du Téléthon Sannois).

LE TÉLÉTHON PROPOSERA À LA VENTE DES BOUTEILLES DE VIN DE SANNOIS, OFFERTES PAR LA VILLE


Vous pourrez les acheter lors de ces événements :

- Le 1^{er} décembre lors du dîner spectacle du Téléthon, dès 19 h 30 à Cyrano. Accès réservé aux participants du dîner.
- Les 3 et 10 décembre, matin, à l'entrée du marché couvert de Sannois.
- Du vendredi 8 décembre au samedi 9 décembre au soir, lors de notre village Téléthon, installé au gymnase Bouttier à Sannois.

LES 8 ET 9 DÉCEMBRE

Olympiades du Téléthon Sannois. Des activités surprises, artistiques, pédagogiques, sportives et ludiques ouvertes à toutes et tous. Vous aurez aussi la possibilité, au profit de l'AFM-Téléthon :

- d'acheter des œuvres réalisées par les associations artistiques de Sannois,
- d'acheter des bouteilles du vin de Sannois,
- de faire un don






**La Fresque du Téléthon le
19 novembre 2017
au marché de Sannois**

Organisée en partenariat avec l'association ABC
Accueil Biffins Collecteurs

**Achetez les
bouchons de la
fresque et gagnez
de nombreux lots !**

Et aussi,

Concours
de la plus grosse récolte.
Pensez à apporter vos bouchons en plastique

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

**8 ET 9
DÉCEMBRE
2017**

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS :

telethon.sannois@gmail.com ou sur la page Facebook telethon.Sannois

Retour sur la Semaine bleue en image

La Semaine bleue, qui est la semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées, a été célébrée à Sannois à travers un programme riche et varié : forum, atelier cuisine, marche intergénérationnelle, repas, danse, cinéma, et chorale ont rythmé cette Semaine bleue sannoisienne.



Les animations seniors du C.C.A.S.

Mercredi 8 novembre
CAFÉ DES SENIORS

Retrouvons-nous autour d'un café ou d'un thé de 15 h 30 à 17 h à la Maison de quartier Pasteur.

Entrée libre.

Jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2018
REPAS DES SENIORS AU CENTRE CYRANO.

Inscriptions le jeudi 9 novembre de 9 h à 12 h au Centre Cyrano, salle au 1^{er} étage (inscriptions Sannoisiens à partir de 65 ans).

Mardi 19 décembre
REPAS DE NOËL À 12 H À LA RÉSIDENCE UTRILLO.

Inscriptions et règlements au C.C.A.S. : les 14, 15 et 16 novembre de 9 h à 12 h.

Tarif : 12 €

Jeudi 23 novembre
REPAS ET APRÈS-MIDI DANSANTE

Voyage autour du monde : « La Norvège ».

Repas et après-midi dansante à 12 h à la Résidence Utrillo.

Fête du jeu : le 26 novembre

Le Palais des Sports Jean-Claude Bouttier accueille une nouvelle édition de la Fête du jeu, le dimanche 26 novembre de 13h30 à 18h. Il s'agit d'un après-midi récréatif à l'attention des familles sannoisiennes, durant lequel les enfants pourront bénéficier des nombreuses activités présentes : structures gonflables, escalade, etc. Une buvette sera tenue par l'association « Une année pour 30 heures », dont les fonds seront reversés au Téléthon.



Succès de l'opération chantier trocs

Le service jeunesse et les services techniques de la Ville ont organisé l'opération chantier trocs, à laquelle 20 jeunes sannoisiens ont participé cette année. Ils ont effectué la réfection du dortoir de l'école Prat, ainsi

que des travaux de peinture dans l'école Gaston Ramon. Afin de les remercier de leurs efforts, la Municipalité leur a offert des bons d'achat, ainsi qu'une participation à la formation du BAFA et au permis de conduire.



À L'ATTENTION DES JEUNES DIPLÔMÉS

Les jeunes diplômés (BAC, BEP, CAP) sont invités à se faire connaître auprès du service jeunesse de la Ville, afin de bénéficier d'une place offerte pour un spectacle à l'EMB.

Service jeunesse : 01 39 98 21 00

FORMATION PSC1

Le service jeunesse de la Ville organise, à l'attention des 11/17 ans, une formation PSC1* (Prévention et secours civiques niveau 1). La formation se tiendra le samedi 25 novembre de 9 h à 17 h au point d'accueil jeunes Prat (PAJ : 4-6, rue François Prat, Sannois – 01 39 80 84 47)

Les inscriptions et les règlements s'effectueront du lundi 13 novembre au jeudi 23 novembre, au service jeunesse de la Ville (1^{er} étage) – 8 h 30 - 12 h 13 h 30 - 18 h. Mardi et jeudi fermés l'après-midi.

**La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.*

(sources : www.protection-civile.org)

Les travaux de voirie dans la ville

RUE SERGENT GUIGNOT/ STALINGRAD

Aménagement de sécurité du carrefour :

- Elargissement de trottoir
- Réalisation d'un plateau ralentisseur,
- Pose de mobilier urbain de sécurité des piétons,
- Mise aux normes handicapés.

PARKING S. GUIGNOT

- Remise en état et réinstallation des portiques de gestion d'accès.



QUARTIER DU MOULIN

- Carrefour Albert Camus/ Romain Roland réfection de chaussée pour mise en sécurité 200m²,
- Rue du Puit GOHIER réfection du tapis de chaussée du carrefour,
- Rue de la Sablière élagage et élargissement de trottoir pour mise en sécurité des piétons,
- Chemin de la butte du Bel Air réfection tapis de chaussée et dalle de regroupement des ordures ménagères,
- Gymnase tour du Mail Remplacement et mise aux normes des canalisations d'assainissement.



QUARTIER CARREAUX FLEURIS :

- Aménagement et mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de la rampe d'accès à la passerelle de liaison inter quartier,
- Rue des Fossés Trempés angle M de Tassigny Création de trottoir,
- Rue des Carreaux reprise de chaussée sur 400m²,
- Rue des Carreaux création de trottoir Sécurisation des circulations piétonnes.



QUARTIER DES LOGES

- Modification de réseau d'assainissement.

BOULEVARD GAMBETTA

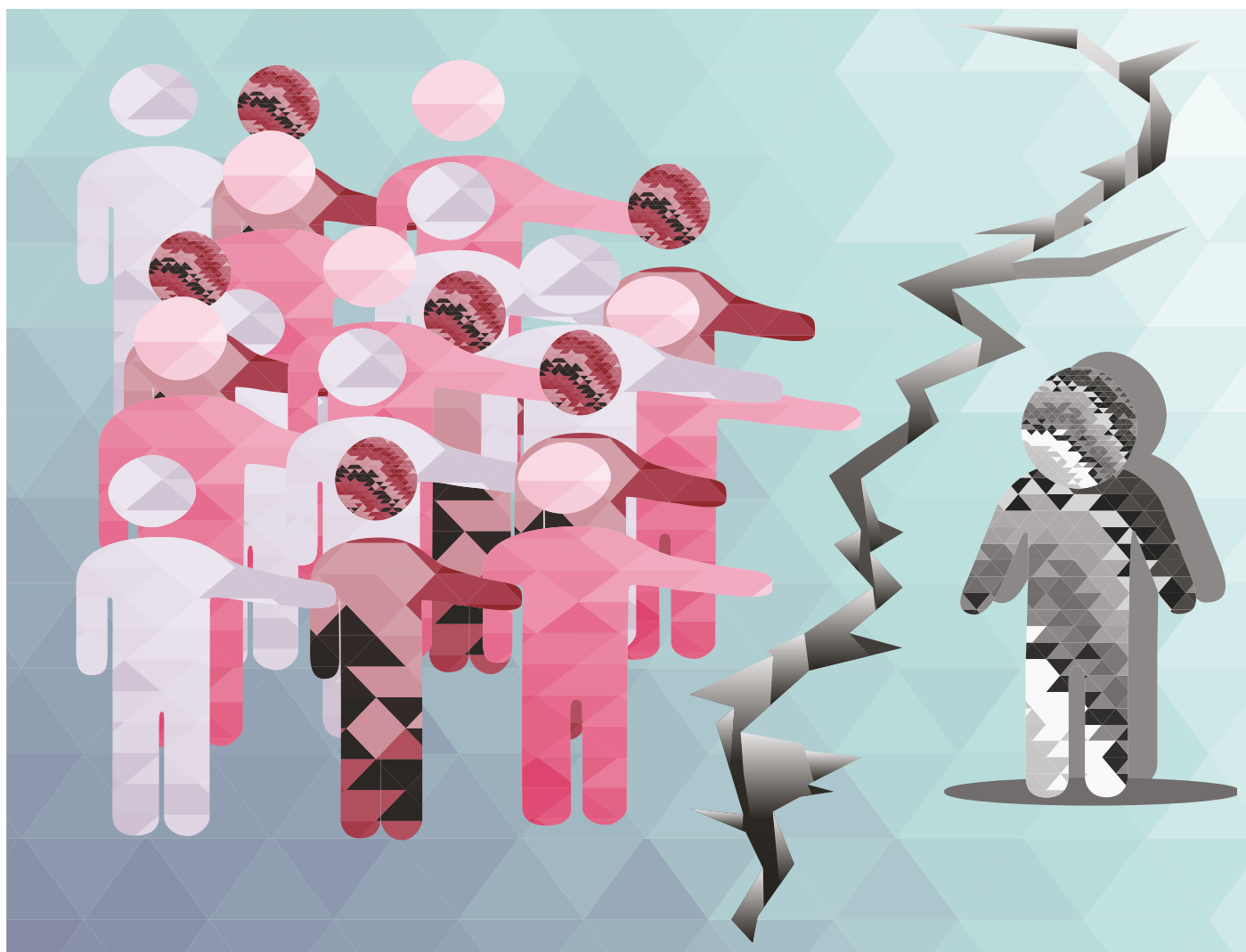
- Travaux CAVAP pose de fibre optique pour la vidéo protection.

ESPACES VERTS AMENAGEMENT D'UN COLOMBARIUM*

Dans le courant du mois d'octobre, un nouveau colombarium de 29 cases a été installé dans le nouveau cimetière de Sannois. Il est implanté dans le prolongement des colombariums existants le long du mur de clôture rue de la Horionne.

Pour toutes informations, s'adresser au Service Population – Rch – Hôtel de Ville
01 39 98 21 91 / 01 39 98 21 92
population@sannois.org

* Le colombarium est un monument funéraire destiné à recevoir les cendres d'un défunt.



UNE SEMAINE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



MARTINE AUBIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La ville de Sannois s'est engagée dans la lutte contre toutes formes de discrimination en créant une délégation « lutte contre les discriminations ».

Pour la troisième année, nous menons « une semaine de lutte contre les discriminations ». L'édition 2017 portera sur la Santé.

Par discrimination, il faut entendre selon la définition officielle « tout traitement défavorable appliquée à une personne ou à un groupe de personne en raison d'un des 18 critères prohibés par la loi ». L'origine, le sexe, la situation de famille, l'état de santé, le handicap, l'état de grossesse... figurent parmi ces critères.

Malgré l'existence de tout un arsenal juridique, les discriminations restent présentes dans bien des domaines. L'engagement municipal se traduit par la mise en place d'animations au sein d'établissements scolaires, d'une permanence de médiation familiale, d'actions d'insertion telles que « la journée Solution Rentrée », de chantiers d'insertion, d'actions d'information d'accès aux droits....Ce sujet est, aussi, un des axes du contrat de ville pour combattre les inégalités.

Les discriminations ne doivent pas constituer une atteinte aux valeurs de la République et une remise en cause du modèle républicain.

SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS 2017

« Comment vous santé vous ? »

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sannois organise du lundi 13 au dimanche 19 novembre 2017 une semaine dédiée à la Lutte contre les Discriminations intitulée « Comment vous Santé vous ? ». À cette occasion, plusieurs animations seront organisées afin d'appréhender sous divers angles, le thème de la santé à travers une approche ludique ou artistique.

LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

14h SÉANCE CINÉMA

Projection d'un film (renseignements au CCAS 01.39.98.35.00).

Entrée libre – Centre Cyrano.

18h VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « LE REGARD DES DISCRIMINATIONS »

Exposition réalisée par le C.C.A.S de Sannois en partenariat avec le photographe Sannoisien Monsieur Guy BECAM et l'ESAT Les Ateliers du Moulin de Sannois.

Durant quelques mois, nous avons suivi les salariés de l'ESAT Les Ateliers de Moulin de Sannois qui se sont investis et prêter au jeu dans la création de cette exposition.

Cette série de 16 portraits vous révélera avec poésie « Le Regard des Discriminations ».

Maison des Loisirs et des Arts.

MARDI 14 NOVEMBRE 2017

14h DIFFUSION D'UNE RÉALISATION D'UN COURT-MÉTRAGE

Une équipe de professionnels est intervenue au sein d'une maison de quartier jeunesse. C'est par la mise en scène que les participants ont exprimé leurs ressentis, et c'est par l'acte théâtral qu'ils ont traduit leurs mots et leurs pensées sur la discrimination.

Entrée libre - Centre Cyrano.

14h 30 : THÉÂTRE FORUM

A partir d'un conflit, d'une question d'actualité, la troupe crée et interprète des scènes au dénouement dramatique, ce qui provoque par la suite un moment de discussion théâtrale. Le public, interrogé par le metteur en scène, est invité à réfléchir sur la manière d'affronter les conflits joués.

Entrée libre – Centre Cyrano.

MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017

14h30 : SPECTACLE « OSCAR PIANO » (tout public dès 4 ans).

Entrée gratuite sur réservation dans la limite des places disponibles auprès du Service Culturel – 01.39.98.21.44.

Oscar est un petit garçon. A l'école, nombreux sont ceux qui se moquent de lui. Il n'est pas comme les autres. C'est ce que disent ses camarades. **Centre Cyrano.**

16h 30 : SÉANCE CINÉMA DÉBAT AVEC L'ASSOCIATION PRÉVENTION ET SANTÉ EN VAL D'OISE

Projection d'un film suivie d'un débat.

L'association P.S.V.O (Prévention Santé Val d'Oise) est une

structure chargée du dépistage des cancers dans le Val d'Oise.

Entrée libre – Résidence Utrillo.

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Dans ce cadre de l'organisation de la semaine de lutte contre les discriminations, plusieurs ateliers interactifs seront organisés sur plusieurs écoles de la ville durant toute la journée, autour de la sensibilisation et au regard porté par chacun sur les conséquences des discriminations.

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

Seconde journée d'intervention dans les écoles primaires Sannoisiennes, autour d'ateliers interactifs sur la sensibilisation aux discriminations.

17h INTERVENTION

« LE NON RECOURS AUX DROITS DE SANTÉ »

Entrée libre - Résidence Utrillo.

Les inégalités d'accès primaire aux soins sont, notamment, le fait des inégalités de protection sociale, comme tend à le prouver le rattrapage de consommation des soins de spécialistes et de médicaments chez les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU), mais elles concernent l'ensemble de la population, à des degrés divers selon les postes de dépense.

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

14h-18h : CRÉATION DE BANDE DESSINÉE « LA MACHINE À BULLE » à la Maison des Loisirs et des Arts.

Atelier gratuit sur réservation dans la limite des places disponibles auprès de la M.L.A.

- Enfants de 8 à 15 ans (renseignements, horaires et inscriptions au 01 34 11 30 78)

La Maison des Loisirs et des Arts vous propose de créer votre propre bande dessinée sur la thématique des discriminations. L'atelier a pour but de montrer la diversité et la richesse de la bande dessinée, et d'éveiller les curiosités.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017

15h : THÉÂTRE & DÉBATS

« TOUS ÉGAUX DEVANT LES DIFFÉRENCES »

Illustration théâtrale de différentes situations de discrimination. Trois comédiens ouvrent la discussion sur un faux ton humoristique, à partir de blagues discriminatoires, avant de donner vie à plusieurs personnages dans différentes saynètes.

Entrée libre - Résidence Utrillo.

RENCONTRE AVEC

M. Emidio Correia, directeur de l'ESAT*

L'Établissement et service d'aide par le travail de Sannois « Les ateliers du Moulin », accueille 70 personnes porteuses d'un handicap intellectuel ou psychique au sein de sa structure. Son objectif : offrir aux personnes en situation de handicap des activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

Le directeur de l'ESAT, Emidio Correia, connaît bien le thème des discriminations dont peuvent être victimes les usagers de l'établissement, mais se montre positif sur l'évolution des mentalités et du regard porté sur les handicapés : « Les choses ont véritablement commencé à changer avec la loi du 30 juin 1975 sur l'intégration des personnes handicapées, présentée par Simone Veil, alors ministre de la Santé. Ce texte a servi de référence pour la

création de la politique publique sur le handicap. En amont de cette loi, il faut souligner le combat des familles de personnes handicapées, réunies en association, qui ont porté ce projet jusqu'à cette loi déterminante. La discrimination à l'endroit des handicapés s'est de fait atténuée, et grâce aux efforts de l'Etat et de certaines Communes, dont Sannois, nous avons noté une banalisation saine de la différence. Un des enjeux les plus importants, a été la sensibilisation des enfants dans les écoles. La tolérance et l'acceptation de la différence s'apprend dès le plus jeune âge, afin que les bons réflexes soient acquis à l'âge adulte. Enfin, les actions du type « Semaine de lutte contre la discrimination », menée par le C.C.A.S., ont un impact intéressant sur les esprits en termes d'acceptation des personnes handicapées. »

*Établissement et Service d'Aide par le Travail

QUELLES SONT LES SITUATIONS GÉNÉRALES CONCERNÉES PAR LES DISCRIMINATIONS ?

C'est la loi qui précise les situations dans lesquelles il est interdit de discriminer selon les critères précédemment définis. Ces situations concernent :

- l'accès à l'emploi, la carrière, la sanction disciplinaire, le licenciement ;
- la rémunération, les avantages sociaux ;
- l'accès aux biens et services privés (logement, crédit, loisirs) ;
- l'accès aux biens et services publics (école, soins, état civil, services sociaux) ;
- l'accès à un lieu accueillant du public (boîte de nuit, préfecture, magasin, mairie) ;
- l'accès à la protection sociale
- l'éducation et la formation (condition d'inscription, d'admission, d'évaluation, etc.)

QUELLES SONT LES SITUATIONS SPÉCIFIQUES ASSIMILÉES À DES DISCRIMINATIONS PAR LE LÉGISLATEUR ?

Au fil du temps, le législateur a choisi d'assimiler certaines situations à des discriminations. Dans ces hypothèses, listées ci-après, doivent être caractérisées des circonstances de fait sans qu'il soit nécessaire de faire expressément référence à un critère particulier :

- le refus d'inscription à la cantine lorsque ce service existe ;
- le refus d'accès aux soins de santé ;
- le refus de souscription d'un contrat d'assurance ou la prise en compte dans le calcul des primes et des prestations ayant pour effet des différences en matière de primes et de prestations adressé(e) à un donneur d'organes, de cellules ou de gamètes ;
- le refus d'inhumation à raison des croyances ou du culte du défunt ou des circonstances qui ont accompagné sa mort.
- les inégalités de traitement, représailles ou mesures de rétorsion liées :
 - à l'exercice du droit de grève ;
 - à l'exercice des activités mutualistes ;
 - à l'exercice des fonctions de juré ;
 - au refus opposé par un salarié à une affectation sur un poste situé dans un pays incriminant l'homosexualité ;
 - au refus ou à l'acceptation de subir des faits de bizutage ;
 - au fait d'être « lanceur d'alerte ».

Ouverture de la saison culturelle

Le Centre Cyrano accueillait en septembre dernier l'ouverture de la saison culturelle, afin d'exposer aux invités le contenu culturel 2017/2018 à travers un film. Plus de 500 personnes ont assisté à cette présentation, à l'issue de laquelle s'est jouée une pièce de théâtre intitulée « Au revoir... et merci! », recevant du reste un accueil très enthousiaste.



Les événements...

... À LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ-CANCELIER :

LE PROGRAMME COMPLET:

www.ville-sannois.fr/content/mediatheque-municipale-andre-cancelier

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Des histoires et des contes lus par les bibliothécaires

COMPTINES ET FORMULETTES

LE SAMEDI DES PETITS

FESTIVAL DU CONTE EN VAL D'OISE

MYTHES ET NAPHTALINE : CONTES MERVEILLEUX EUROPEENS PAR GUYLAINE KASZA

SAMEDI 18 NOVEMBRE / 16 H

Elle raconte des histoires loufoques, tendres et décapantes... Un moment de bonheur partagé où Guylaine Kasza distille ses récits de manière la plus joyeuse.

Tout public à partir de 4 ans
Sur réservation

LES CHANSONS DE PRÉVERT

SAMEDI 25 NOVEMBRE / 16 H

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !

MERCREDI 15 NOVEMBRE,
2 SÉANCES :

DE 9 H 30 À 10 H 20 ET DE 10 H 30 À 11 H 20

... AU MUSEE UTRILLO - VALADON*

EXPOSITION « TRANSITIONS »

de M Alain Bazard

JUSQU'AU DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017 INCLUS

Présence de l'artiste au musée Utrillo le dimanche 19 novembre de 14h à 18h
Concours de dessin : Tout type de technique Format papier A4 (20 x 29,5 cm) **Sujet** : « Autoportrait »

Fin des dépôts des candidatures, le mardi 5 décembre 2017

Remise des prix le samedi 9 décembre 2017

*Le musée Utrillo-Valadon sera fermé le 1^{er} et le 11 novembre.

... AU CENTRE CYRANO

MARIONNETTES OSCAR PIANO



MERCREDI 15 NOVEMBRE À 14 H 30

Dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations organisée par le C.C.A.S.

Compagnie San Soucis

Mise en scène : Max Legoubé

Entrée libre sur réservation

Durée 40 min - **À partir de** 4 ans

Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue du spectacle

THÉÂTRE LE CHAT

SAMEDI 18 NOVEMBRE À 20H30

D'après l'œuvre de Georges Simenon

Production : Artemis

Avec Myriam Boyer et Jean Benguigui

Adaptation théâtrale de Christian Lyon et Blandine Stintzy

Mise en scène : Didier Long

Un mari et une femme qui ne se parlent plus... quoi de plus banal ! En poussant la situation jusqu'au bout de son absurde logique, Simenon transcende la mesquinerie de ses personnages. Ils deviennent des héros tragiquement universels qui iront jusqu'à leur propre destruction. Mais, ce qui nous touche profondément dans cette œuvre, c'est de voir à quel point cette haine absolue n'est que l'expression d'un immense besoin d'amour inassouvi.

JE DIS JAZZ

JEUDI 9 NOVEMBRE À 20 H



Pour l'achat de vos futures places des spectacles de Cyrano, vous pouvez désormais utiliser la billetterie en ligne sur le site de la Ville : www.ville-sannois.fr

Vernissage du Salon d'automne de Sannois

Le vernissage de l'édition 2017 du Salon d'automne de Sannois a eu lieu le 7 octobre dernier au Centre Cyrano, un événement annuel organisé par l'Association des Beaux-Arts de Sannois (ABAS). Pendant une semaine, une exposition de peintures, sculptures, gravures, etc, a été proposée aux Sannoisiens venus nombreux admirer les 480 œuvres exposées.

Monsieur le Maire Bernard Jamet, accompagné de plusieurs élus, était présent à ce rendez-vous incontournable de la vie artistique et culturelle de Sannois, en présence notamment de la présidente de l'ABAS, Christiane Blesson, la commissaire du salon, Andrée de Frémont, ainsi que les invités d'honneur, Juliette Gallas, Daniel Tihay, Frédéric Senot de la Londe, et Martine Canillac.



L'EMB fête ses 25 ans !

CHANGEMENT DE DATE

MARDI 14 NOVEMBRE - 20 H 30

**LA BERGERIE DE L'IMPÉRATRICE :
L'EMB FÊTE SES 25 ANS !
CRÉATION LIVE ET DJSET**



Il y a 25 ans, l'EMB ouvrait ses portes peu après la disparition de Michel Berger, artiste incontournable de la chanson française. Le 14 novembre, l'EMB lui rendra hommage. Ce moment inoubliable sera orchestré par L'Impératrice. Le groupe invitera pour l'occasion des artistes de la nouvelle scène française qui revisiteront ses titres cultes. Une soirée que vous ne voulez pas manquer ;)

PROGRAMMATION DU MOIS

VENDREDI 03 NOVEMBRE - 20 H 30

**PABLO MOSES JM
REGGAE**

Adeptes du mouvement Rasta, avec une vision engagée du sort de l'homme noir en général et de la Jamaïque en particulier, Pablo Moses sort son premier album - Revolutionary Dream - en 1975.

Tarif : 18/14/10€

VENDREDI 10 NOVEMBRE - 20 H 30

**JABBERWOCKY + MAI LAN
ELECTRO POP**

Tout a commencé dans l'ombre pour Jabberwocky, formé par trois étudiants en médecine. La musique comme remède et leur premier titre « Photomaton », une épidémie, faisant proliférer sur les ondes le spleen d'une femme fatale, au point de non-retour.

Tarif : 16/12/9€

VENDREDI 24 NOVEMBRE - 20 H 30

**CORY HENRY & THE FUNK
APOSTLES US
JAZZ FUNK**

Cory Henry est le nouveau phénomène des claviers. Organiste, pianiste, compositeur, arrangeur, le claviériste des SnarkyPuppy transcende ses influences pour forger un son totalement novateur aux confins du gospel, du funk et du jazz.

Tarif : 20/16/12€

DIMANCHE 26 NOVEMBRE - 16 H

En famille - 45min

Tarif : 4/6€

LUNDI 27 NOVEMBRE - 10 H - 14 H

/ Dans le cadre scolaire - 45min

Tarif : 3€

Dès 3 ans

Dans une suite ininterrompue de situations drôles et communicatives, les spectateurs deviennent acteurs d'une histoire qui nous donne à voir la naissance d'un duo musical.

PARADINHA
Restaurant franco-portuguais

01 39 82 25 44

Ouvert midi et soir
du mardi au samedi

Possibilité de réceptions le dimanche à partir de 30 personnes

35, boulevard Gabriel Péri • 95110 SANNOIS

**INNOVA
CLEAN**

LE PRESSING
NATURELLEMENT EFFICACE

CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR
3, rue de la Horione - 95110 Sannois

GARAGE LENICA 

Agent Peugeot - Réparateur agréé

MÉCANIQUE CARROSSERIE - VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

01 39 81 11 11
5 bis, boulevard Gambetta - 95110 SANNOIS

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 19h



TONY MORENAS
COIFFEUR VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15
4, boulevard Charles de Gaulles
95110 SANNOIS

Excellent cru pour cette 38^e édition des Foulées de Cyrano

L'édition 2017 des Foulées de Cyrano s'est déroulée le 15 octobre dernier, avec les épreuves du 10 kms, 5 kms, 2 kms et 1 000 mètres. Les résultats au scratch* :

L'ÉPREUVE DES 10 km

a été remporté par **Eddy Cloutier** en **32'53 minutes**

L'ÉPREUVE DES 5 km

a été remporté par **Norednine Khezzane** en **16'04 minutes**

L'ÉPREUVE DES 2 km

a été remporté par **Keelyan Simeon** en **7'24 minutes**

L'ÉPREUVE DES 1 000 m

a été remporté par **Quentin Renia** en **4'05 minutes**

Retrouvez les résultats complets sur le site de la ville : www.ville-sannois.fr

*Classement toutes catégories confondues



Départ des 5 km



Départ des 10 km



Remise des prix pour les 2 km



Marion Placzek, 1^{re} femme aux 5 km et 10 km



Vainqueurs cadets hommes aux 5 km



Vainqueurs seniors femmes des 5 km



Départ des 1 000 m enfants



Vainqueurs des vétérans femmes aux 5 km

Envie de sortir !

VENDREDI 3 NOVEMBRE

Stade Michel Hidalgo – 20h
FOOTBALL
 L'Entente Sannois Saint-Gratien reçoit le Red Star FC

MERCREDI 8 NOVEMBRE

De 15h30 à 17h
 Maison de quartier Pasteur
Café des Seniors.

JEUDI 9 NOVEMBRE

De 9h à 12h
 Centre Cyrano, salle au 1^{er} étage
Inscriptions pour LE REPAS DES SENIORS (Jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2018) (Inscriptions Sannoisiens à partir de 65 ans).

Un stand sera présent sur le marché « MOIS SANS TABAC » Sannois en partenariat avec la ligue contre le cancer participe au mois sans tabac. Pendant tout le mois de novembre le Centre Médico Social sera le relais avec affichage, distribution de dépliants, de kits...

VENDREDI 10 NOVEMBRE

EMB
 20 h 30
JABBERWOCKY & MAI LAN
 Electro pop



SAMEDI 11 NOVEMBRE

Monument aux morts - Square Jean Mermoz
 À partir de 11h45
Commémoration du 99^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

LUNDI 13 NOVEMBRE

SEMAINE DES DISCRIMINATIONS

MARDI 14 NOVEMBRE

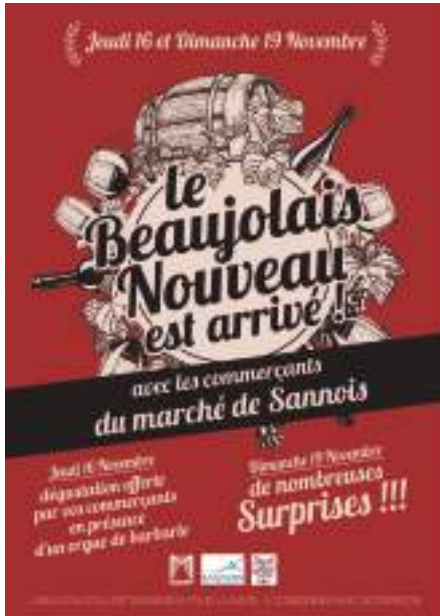
EMB
 20 h 30
LA BERGERIE DE L'IMPÉRATRICE
 Création live et djset

LES 14, 15, ET 16 NOVEMBRE

C.C.A.S.
 De 9h à 12h
INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENTS POUR LE REPAS DE NOËL (Mardi 19 décembre). Tarif : 12 €

JEUDI 16 NOVEMBRE

square Jean Mermoz
 14 h 30
INAUGURATION DES AIRES DE JEUX SANS TABAC
 Centre Cyrano
 À partir de 20 h
GUINGUETTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU



DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Marché de Sannois autour de sa grande fresque de bouchons
LE TÉLÉTHON VOUS ATTEND



JEUDI 23 NOVEMBRE

Résidence Utrillo
 12 h
VOYAGE AUTOUR DU MONDE : « La Norvège »
REPAS ET APRÈS-MIDI DANSANTE



VENDREDI 24 NOVEMBRE

Stade Michel Hidalgo
 20h
FOOTBALL
 L'Entente Sannois Saint-Gratien reçoit le SO Cholet
 EMB
 20 h 30
CORY HENRY & THE FUNK APOSTLES US
 - jazz funk



SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Centre Cyrano
 Samedi à partir de 14 h 30
 Dimanche à partir de 11 h
FÊTE PAROISSIALE



DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Palais de sports Jean-Claude Bouttier
 De 13 h 30 à 18 h
LA FÊTE DU JEU

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Centre Cyrano
 15h
CONFÉRENCE À DEUX VOIX : Rencontre franco-américaine, à Sannois, au XVIII^e siècle. Les troupes américaines, au secours de la Liberté, en 1917.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Centre Cyrano
BOURSE AUX VÊTEMENTS
 Organisée par le Comité des fêtes des écoles publiques
 12€ la table – Réservation et paiement à envoyer à la Mairie.

SANNOIS ENSEMBLE

Construire et maîtriser un budget malgré la diète de l'Etat

La protestation des élus, de quelque sensibilité qu'ils soient, s'élève de façon quasi unanime contre les dispositions gouvernementales visant à réduire les crédits aux collectivités. Bien que les actions annoncées apparaissent plus efficaces que celles du gouvernement précédent, c'est bien la méthode qui est en cause et notamment l'absence de concertation.

Qui peut croire que le gouvernement fera baisser les dépenses de fonctionnement des collectivités sans toucher « de façon unilatérale » à la DGF, la Dotation Globale de Fonctionnement, qui ne serait que « simplement gelée » en 2018 ? En effet, d'ici à 2022, les dotations de l'Etat devront être réduites de 13 milliards... Notons également l'exonération de la taxe d'habitation pour

80% des foyers français, un impôt qui générerait jusque-là près de 20 milliards d'euros par an, au service des collectivités locales. Quant à une potentielle compensation, elle se traduira globalement par l'augmentation de certains impôts ou une économie de fonctionnement des communes.

Nous sommes en pleine construction du budget 2018 pour notre Ville, en continuité avec les budgets votés depuis 2015 qui portent chaque année les fruits du redressement des finances de la Ville.

Malgré cela, il nous faudra conjuguer avec ce niveau de baisse pluriannuelle unilatéralement, sans recourir à une augmentation des impôts des Sannoisiens. Nous aurons prochainement des choix à faire, guidés par les enjeux d'une bonne gestion de la Ville, sans sacrifier à la qualité des services à la population.

Laurent GORZA

Adjoint au maire en charge du budget et des finances

UNION À GAUCHE POUR RÉUSSIR AVEC VOUS

Le rôle des élus bafoué...

Alors que toutes les associations des Maires de France et des Présidents de Conseils Régionaux s'insurgent contre la politique de Macron envers les collectivités locales, le Maire refuse de soumettre au vote du conseil municipal, une motion que j'ai proposée afin de défendre les deniers de la commune dans l'intérêt des Sannoisiennes et Sannoisiens.

Celle-ci indiquait qu'étant donné que :

- l'effort national repose sur la population favorisant les riches et les magnats de la finance.
- les nouvelles baisses des dotations engendreront des freins à l'investissement local et au développement de l'emploi.
- la diminution des APL touchera le pouvoir d'achat des plus modestes (ex: les locataires du foyer logement Utrillo).
- la perte de pouvoir d'achat des retraité-e-s (CSG) mettra en péril la nécessaire entraide intergénérationnelle et leur participation dans la vie associative.

- la suppression des emplois aidés va à l'encontre d'une vie associative riche, d'un accompagnement social indispensable dans les écoles et autres lieux de solidarité.

- les emplois précaires vont se généraliser et le statut de la fonction publique attaqué.

Nous demandons que le gouvernement suspende ces mesures et détermine avec les élus une véritable réforme donnant aux collectivités territoriales les moyens humains et financiers pour assurer ses missions du service public.

Rien à voir avec Sannois, dit le Maire!

Prétexte fallacieux ; vous l'aurez jugé par vous-même.

Manifestement, l'action pour ne pas accepter l'inacceptable n'est pas la tasse de thé de l'édile de Sannois!

Gilles HEURFIN

Conseiller municipal PCF/Front de Gauche

SANNOIS INDÉPENDANT

La France commémore, en 2017, une année charnière dans l'histoire de la Grande Guerre de 14-18.

En effet, entre batailles terrestres, maritimes, aériennes et lassitude des peuples, cette longue guerre devient mondiale, avec l'entrée en guerre des Etats-Unis, aux côtés de la France et de ses alliés, en avril 1917.

Le sens de la commémoration de cette année 2017 peut être celui que propose Robert Frank, professeur d'histoire émérite à la Sorbonne : « opportunité de faire comprendre concrètement les réalités sociales, mais aussi politiques de cette guerre, au quotidien, au front et à l'arrière ».

Voici l'une des tristes réalités de cette guerre à Sannois : il a été difficile d'estimer exactement le nombre de sannoisiens morts pour la France, du

fait du nombre de familles réfugiées ; or, il est important de commémorer nos soldats morts pour la France.

Ainsi, les nouvelles générations ne le savent peut-être pas, mais des rues de notre commune, à travers leur nom, commémorent ces soldats : comme, par exemple, le soldat Jean-Marie Roblin, mort au combat, à 20 ans, le 18 mai 1917, à Ostel sur le Chemin des Dames. C'est en 1921, qu'une rue lui a été dédiée, dans le quartier Pasteur.

Le 11 novembre, Sannois commémorera une nouvelle fois ses morts. À cette occasion, venez vous associer à l'hommage qui leur sera rendu lors de la cérémonie qui aura lieu au Monument aux Morts du Square Jean Mermoz.

Sannois Indépendant

Dominique Gaubert, Marie-Claude Brulé,

François Lamarche, Sylvie Enguerrand, Arnold Yayi

@: sannois.independant@gmail.com - web: sannoisindependant.over-blog.com

DÉMOCRATIE CITOYENNE SANNOIS

La critique est constructive si elle est entendue. Il n'y aurait que l'opposition qui critiquerait, selon le Maire et son équipe. Chers Voisins, florilège de critiques sannoisiennes ;

Certains d'entre vous se reconnaîtront.

« Le Maire LR a trompé les sannoisiens comme la plupart de ses colistiers en se présentant sur une liste indépendante » « Sannois se dégrade » « Non au racket via le périscolaire » « Les dealers se réunissent (...) nos Elus semblent ignorer et ne font RIEN » « Rien à faire dans notre ville dortoir sans idée ni ambition, moins d'animation suscitant la rencontre et le vivre ensemble » « La municipalité tire vers le bas le joyau qu'est notre ville » « Monsieur Jamet vous étiez un bon joueur d'échec (...), mais un peu moins bon maire » « La tour d'ivoire s'effrite » « Les promesses non tenues sont particulièrement

difficiles à gérer » « Le bien être des habitants tout le monde s'en fout Merci Mr Jamet de laisser faire » « L'adjointe à l'urbanisme m'a répondu Nous n'avons pas de compte à vous rendre » « De plus en plus d'immeubles, moins d'espaces verts, et une ville devenue sale » « la seule ruralité qu'il nous reste : l'équipe municipale » « Si je pouvais, je déménagerais »

Nous ne sommes pas les seuls à ne pas nous satisfaire de ce que nous propose cette équipe.

Le but est de faire réagir et AGIR ! Se concentrer sur leur hypothétique réélection n'est pas notre priorité. Nous voulons des réponses aujourd'hui ; De l'écoute ;

Et Sannois pour les Sannoisiens.

Nicolas PONCHEL

Responsable Groupe Sannois Démocratie Citoyenne

@ : dcs.sannois@gmail.com – Facebook : DemocratieCitoyenneSannois

NOUVELLE RÉSIDENCE À SANNOIS



DU 2 AU 5 PIÈCES DUPLEX

EXEMPLE DE 3 PIÈCES



Réservez
dès maintenant

Les Jardins de Cyrano

06 43 16 39 14

www.jardins-cyrano-prim-arte.com

Une réalisation

Prim'arte

Concepteur KRM&E - RCS PARIS n° 175 437 064 - 81 82 18 12 70 - Avril 2017 - Document et illustrations non contractuels - Illustrations : BEAUX ARTS & ÉBLOU - Images d'ambiance et la photo d'interprétation de Corbis.

Cuinqvette du Beaujolais Nouveau

Jeudi 16 novembre 2017
Centre Cyrano - 20h
Repas avec orchestre et danseuses
Réservation obligatoire
06 71 60 81 10



SANNOIS
www.ville-sannois.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Licences Centre Cyrano : (1) 1098259 - (2) 1098260 - (3) 1098261

